



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46

Suppléants ayant voix  
délibérative :

Conseillers représentés :

9

Total votants :

55

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20221103-20221103\_06-DE

Reçu le 01/12/2022

Publié le 01/12/2022

N° 20221103-06

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 NOVEMBRE 2022 à 18H

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 26 octobre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 3 novembre 2022 à 18h, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE  
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON  
Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON  
Chantal CHASSANG à Yves GACON  
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD  
Georges LOPEZ à Rachel BOURNIER  
Monique DURAND-PRADAT à Isabelle FUREGON  
Francis ROUX à Éric BOUCOURT  
Tahar BOUANANE à Jean-Michel LAVEST

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Pierre CONTIE, Farida LAÏD, Michel COUPERIER.

### ACQUISITION DES PARCELLES DE LA SCI LE CHAMP PARROT

*Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président*

Accompagner le développement économique des entreprises locales et accueillir de nouvelles activités est une des grandes priorités de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, qui mène plusieurs actions pour augmenter l'offre foncière et immobilière sur le territoire intercommunal.

## AR Prefecture

063-200070712-20221103-20221103\_06-DE  
Reçu le 01/12/2022  
Publié le 01/12/2022

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a entamé des discussions avec la SCI Le Champ Parrot pour faire l'acquisition de terrains situés sur les Communes de DORAT et de THIERS.

Ces terrains comportent les parcelles suivantes :

Commune de DORAT :

Section A n°1228 – 177 – 880 – 1129 – 1229 pour un sous-total de 85 032 m<sup>2</sup> (à préciser après document d'arpentage) en zone UI, avec sur la parcelle 880, une usine d'une surface au sol de 4 415 m<sup>2</sup> et deux extensions (liées à un bail à construction jusqu'au 31 décembre 2025) pour une surface complémentaire de 2 673 m<sup>2</sup> sur la parcelle 1228.

Commune de THIERS :

Section ZB n°143 – 145 – 146 – 147 – 150 – 151 pour un sous-total de 105 725 m<sup>2</sup> (à préciser après document d'arpentage) en zone agricole.

L'ensemble est valorisé au prix de 1 800 000 euros.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acquisition sur le budget annexe ZAE La Chauprillade, de l'ensemble foncier et immobilier au prix de 1 800 000 euros ;  
Cet ensemble comprenant :  
Commune de DORAT :  
Section A n°1228 – 177 – 880 – 1129 – 1229 pour un sous-total de 85 032 m<sup>2</sup> (à préciser après document d'arpentage) en zone UI, avec sur la parcelle 880, une usine d'une surface au sol de 4 415 m<sup>2</sup> et deux extensions (liées à un bail à construction jusqu'au 31 décembre 2025) pour une surface complémentaire de 2 673 m<sup>2</sup> sur la parcelle 1228 ;  
Commune de THIERS :  
Section ZB n°143 – 145 – 146 – 147 – 150 – 151 pour un sous-total de 105 725 m<sup>2</sup> (à préciser après document d'arpentage) en zone agricole ;
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document relatif à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :


TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

2 Abstentions: J. Michel LAVEST (+ procuration T. BOUANANE)

Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

